



## Vente de la Fibre Avenir des salariés concernés ?

☎ 0387207536 / 0608756243  
Web <http://tdf-UNSA.org>  
🐦 <http://twitter.com/TdfUNSA>

Le 15 janvier 2024

Lors de ses vœux du 10 janvier 2024, M. Huart a confirmé la forte probabilité de vente de l'activité fibre de TDF. Quatre acheteurs potentiels ont été retenus (1 industriel et 3 financiers), des offres engageantes sont attendues début février. La décision de nos actionnaires devrait donc intervenir très vite ensuite !

Actuellement notre direction est très occupée sur le sujet afin de répondre à de nombreuses questions et demandes de compléments de ces quatre futurs acquéreurs, et pour rendre la mariée la plus belle possible (potentiel de la BU Fibre, QoS, Résultats/CA/Ebitda, etc...). Rien n'a certainement été oublié.

**Vraiment ? Et les salariés de TDF qui travaillent pour la BU Fibre, à quelle sauce vont-ils être digérés ? Pour pouvoir imaginer leur futur et se positionner dans la continuité ou pas de leur activité, ils veulent connaître rapidement quelles seront les conditions sociales et salariales accompagnant cette cession.**

Lors du dernier CSE, il a été confirmé le transfert automatique (article L.1224-1 du code du travail) de tous les salariés de la BU Fibre en cas de vente, en précisant de surcroît que l'acquéreur a intérêt à ce que les salariés qui le rejoindraient soient motivés.

C'est également la seule réponse faite aux salariés lorsqu'ils interrogent la direction de la BU Fibre.

Ce n'est malheureusement pas suffisant et gage de garantie pour les collaborateurs concernés.

Aujourd'hui, les salariés de la fibre attendent des informations concrètes sur leur avenir.

Les conditions sociales dont bénéficient aujourd'hui les salariés de la BU fibre à TDF, seront-elles conservées demain dans la nouvelle structure ? La direction de TDF a-t-elle bien communiqué de façon exhaustive à ses quatre interlocuteurs, les nombreux avantages sociaux dont les salariés de TDF concernés bénéficient actuellement dans le Groupe TDF ?

Il serait dommageable de la part de notre direction de négliger ces aspects éminemment importants compte-tenu de la volonté de conserver des salariés motivés. Nous craignons que lorsque nos actionnaires auront validé l'une des offres et que leur choix se sera porté sur l'un des candidats au rachat, il ne soit trop tard pour aborder le sujet et surtout pour que les salariés se positionnent en toute connaissance de cause. Nous craignons que dans la phase de closing, ces conditions sociales ne soient au mieux discutées qu'à la marge.

**Sollicitée par nos collègues de la BU Fibre, l'UNSA demande à la direction de TDF que les syndicats représentatifs à TDF soient parties prenantes aux discussions concernant leurs futures conditions sociales et salariales en cas de vente de la BU.**

Nous sommes conscients qu'il faudra renégocier des accords dans la nouvelle structure, mais ne partons pas de zéro, il en va de l'intérêt de tous.

**Le temps presse et l'UNSA vous demande instamment de faire le nécessaire dans ce sens !**

## Liste non exhaustive des principaux acquis sociaux à TDF

- Rémunération :
  - Niveaux salariaux avec minima conventionnels,
  - 13eme mois,
  - Part variable,
  - Participation,
  - Primes, ...
- Conditions de travail :
  - Jours de congé TDF,
  - Jours ARTT,
  - Télétravail.
- Mutuelle et prévoyance avec de bons niveaux de couverture
- Cotisations retraites complémentaires :
  - AGIRC-ARCCO (obligatoire)
  - IRCANTEC pour les salariés de TDF embauchés avant 2017
- Accords négociés (PEG, égalité Femmes-Hommes, GEPP, FMD, temps de Travail, QVT, handicap, parentalité, ...)
- Convention Collective Nationale des Télécoms
- CSE (voyages, locations, colonies de vacances, billetterie, chèques cadeaux, subventions, ...)
- ...

« Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes ».

Henry Ford.

**L'Unsa à votre écoute**